

Résumé des délibérations – Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises d'EDC

Mercredi 29 octobre 2014
Siège social d'EDC, salle du Canada
Ottawa (Ontario)

Deux fois par an, Exportation et développement Canada (EDC) rassemble son Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Formé de chefs d'entreprise, d'universitaires et de membres de la société civile réputés qui apportent leur expertise à la haute direction d'EDC, le Conseil sert de groupe baromètre à la Société dans ses démarches en matière de RSE. Le présent document est un résumé des délibérations qui ont eu lieu lors de la réunion du 29 octobre. La liste des participants se trouve à la toute fin. Le mandat du Conseil et la biographie de ses membres sont disponibles à edc.ca/RSE.

1) Accueil et présentations

Maureen O'Neil, présidente du Conseil consultatif sur la RSE

La présidente du Conseil accueille les membres, puis fait un retour sur une discussion précédente au sujet de la difficulté qu'a EDC à remplir ses obligations de RSE au fil de son expansion en Afrique subsaharienne.

En quoi l'Afrique est-elle différente? Selon les membres du Conseil, ce marché est marqué par des zones grises en ce qui a trait au pouvoir, aux sphères d'influence et à la corruption. EDC devra joindre toutes les entreprises canadiennes qui vont en Afrique pour avoir plus de renseignements sur le terrain puis utiliser ceux-ci pour promouvoir la RSE.

2) Tour d'horizon du président et la RSE @ EDC – Le point sur les grands enjeux

Benoit Daignault, président et chef de la direction – Mise à jour du leadership

Signi Schneider, vice-présidente, Responsabilité sociale des entreprises – Mise à jour sur la RSE

Depuis la réunion du printemps 2014, les grands enjeux de la Société ont été les suivants : faire connaître EDC aux exportateurs et les sensibiliser au fait que le commerce international est le seul facteur sur lequel le Canada peut influencer pour maintenir la croissance de son PIB; appliquer le Plan d'action sur les marchés mondiaux du gouvernement fédéral, lequel vise une plus grande pénétration de marchés cibles par les PME; et automatiser les procédures de demande d'EDC, ce qui pourrait faire passer le délai de traitement de 10 jours à 10 minutes pour les opérations d'assurance simples.

EDC peut jouer un rôle central pour les PME, où elles pourront trouver du mentorat, des contacts et des occasions. La diversification du commerce international aidera les entreprises à se lancer dans l'exportation, mais aussi à pénétrer de nouveaux marchés.

Plusieurs examens sont en cours. Tout d'abord, comme plusieurs autres sociétés d'État à vocation financière, EDC est visée par une vérification du Bureau du surintendant des institutions financières au sujet de ses pratiques de gestion des risques et de souscription, notamment en matière de blanchiment d'argent et de lutte contre la corruption.



Ensuite, à la demande du Conseil d'administration, EDC a aussi commandé un examen indépendant sur ses pratiques de lutte contre la corruption.

Finalement, le Bureau du vérificateur général du Canada a terminé sa vérification de gestion portant sur les pratiques d'examen social et environnemental d'EDC et a déposé son rapport au Parlement. Les améliorations recommandées par le Bureau doivent être apportées avant le prochain examen spécial, dans cinq ans.

EDC a été réélue au Comité directeur des Principes de l'Équateur.

Discussion

Il est peu probable qu'EDC se retrouve dans une situation semblable à celle de l'Export-Import Bank des États-Unis. Contrairement à celle-ci, EDC n'est pas subventionnée par l'État, ce que peu de gens semblent savoir. Pour favoriser une meilleure compréhension, les membres du Conseil recommandent l'envoi proactif de rapports sur les activités de la Société aux membres du Parlement. Ces rapports pourraient aussi être présentés à un public élargi, dans le cadre de missions commerciales.

Le Conseil discute des pratiques de lutte contre la corruption de divers ministères fédéraux et de leur compatibilité avec EDC.

3) Examen du cadre de travail servant à déterminer les sujets des réunions du Conseil Membres du Conseil

Les membres du Conseil participent à un atelier visant l'élaboration d'un cadre de travail servant à choisir les sujets à traiter lors des réunions ultérieures. Une première discussion a eu lieu à la réunion du printemps 2014. Les suggestions des membres mènent à quatre grandes catégories de sujets : Assistance aux exportateurs canadiens pour l'amélioration des pratiques de RSE, Nouveaux produits et services d'EDC, Lieux géographiques et nouveaux secteurs, et Politiques et stratégies de RSE internes d'EDC.

Discussion

Le Conseil est d'avis que les sujets traités doivent toucher non seulement aux tendances futures, mais aussi aux défis actuels d'EDC et aux tendances de l'avenir.

Il recommande à EDC de miser sur l'évaluation de la RSE, c'est-à-dire la manière de mesurer la réussite, la portée et l'effet de son travail sur ce plan, et d'envisager la création d'un produit ou d'un service lié à la RSE pour aider les exportateurs.

Le Conseil discute de la pertinence pour EDC d'avoir une position stratégique sur tous les sujets, et un membre explique qu'on peut avoir une position sans pour autant avoir une stratégie, et que simplement en dirigeant la discussion et en faisant profiter ses interlocuteurs de son expertise, la Société pourrait devenir un leader d'opinion en matière de RSE.

EDC doit chercher des occasions de mieux sensibiliser les clients à la RSE, surtout les PME. Le Conseil pourrait l'aider à créer sa stratégie de RSE et son plan d'entreprise.

4) Prévisions économiques

Peter Hall, économiste en chef, Centre d'information économique et politique (IPEC)

On présente les perspectives économiques semestrielles d'EDC; elles concernent surtout les marchés émergents, où les activités de la Société sont en pleine croissance. Si les turbulences économiques rendent toujours difficile toute prévision, il y a toutefois de solides indices que la remontée économique est bien réelle, à savoir la demande comprimée dans l'économie américaine, l'optimisme des consommateurs aux États-Unis (malgré l'absence de signal) et la fin de l'assouplissement quantitatif. Il y a un excès de liquidités sur le marché et les entreprises cherchent des investissements rentables. Cette situation a entraîné une ruée vers les obligations, faisant monter les cours et descendre les rendements. Les taux d'intérêt devraient augmenter, ce qui coïncidera avec une baisse du cours des produits de base.

Ces facteurs favorisent-ils la croissance des marchés émergents? Ces derniers, loin d'être des meneurs économiques – c'est un mythe –, sont plutôt des suiveurs : même si les grands marchés émergents ont beaucoup d'argent à investir dans leur propre économie, leur croissance dépend en fait largement de ce qui se passe ailleurs. Par exemple, la stagnation du Brésil nuira à ses voisins latino-américains. Quant à la Chine, son PIB devrait croître d'environ 8 % en 2015.

Des précisions sont données dans les Prévisions à l'exportation de l'automne 2014 d'EDC, [D'où vient l'impulsion?](#)

Discussion


Le Conseil discute brièvement des effets de ces tendances sur les activités d'EDC.

5) La Commission Charbonneau du Québec, deux ans plus tard : où en sommes-nous? Qu'avons-nous appris? Où allons-nous?

Ed Waitzer, membre, Conseil consultatif sur la RSE

La Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (Commission Charbonneau) a été décrétée en octobre 2011 pour étudier des allégations concernant la gestion de contrats publics de construction au Québec et de possibles pratiques douteuses entre des fonctionnaires et des entreprises de construction. Beaucoup de ces entreprises font des affaires à l'étranger et sont des clients actuels ou potentiels d'EDC.

Ed Waitzer dirige la discussion sur les conséquences de la Commission Charbonneau pour EDC. Dans son mot d'ouverture, il indique que les allégations d'actes répréhensibles peuvent mettre les sociétés sur la défensive, surtout dans une entreprise où l'effectif est homogène et où tout le monde se connaît – ce qui illustre bien la valeur de la diversité au sein de la haute direction et des conseils d'administration. Selon lui, il faut s'attarder à l'intégrité des organisations plutôt qu'à celle des individus. Par exemple, en instaurant des règlements, on « abrutit » involontairement les comportements. En effet, des études sur l'obligation et les relations fiduciaires montrent que les règles sur la divulgation donnent parfois l'inverse du résultat escompté : ainsi, certains accusés croient qu'il leur suffit d'avouer leurs fautes pour être absous de toute responsabilité.



Dans ces situations, l'avocat-conseil d'une société joue un rôle essentiel. Il ne doit pas seulement conseiller l'entreprise sur ce qu'elle peut faire (conseils alors presque inutiles), mais plutôt sur ce qu'elle doit faire. Comme les lois sont en constant changement, l'avocat-conseil doit tenir compte de l'évolution probable de la loi lorsqu'il prodigue ses conseils.

La loi n'offre qu'une orientation générale quant aux obligations des parties. À l'instar des normes sociales, les exigences et les attentes envers les professions de conseil ont évolué, et ce sont maintenant ces experts sans obligation fiduciaire qui portent la responsabilité des actions des entreprises. Or les tribunaux étendent désormais cette obligation fiduciaire aux conseillers des entreprises.

Discussion

Selon EDC, les audiences de la Commission Charbonneau mettaient l'accent sur le besoin d'étudier de près les entreprises « de soutien » et la manière dont on « recrutait » les clients. Quand des entreprises ont commencé à être pointées du doigt, EDC a dû braver la tempête pour discuter avec leurs hauts dirigeants et voir comment ils réagissaient aux allégations. Beaucoup d'entreprises impliquées étaient des sociétés privées à peu d'actionnaires dont la direction, assez homogène, n'était jamais vraiment remise en question. EDC elle-même a dû s'adapter, par exemple pour trouver la meilleure façon de conseiller les entreprises à propos de ces questions, et a dû déterminer comment, et si, elle devait offrir des services financiers en l'absence de preuves solides confirmant ou réfutant les allégations.

On signale que les sociétés incorporent l'intégrité dans leur culture par des processus périodiques et variés, p. ex. des ateliers de discussion sur l'éthique et la bonne conduite. Ceux-ci facilitent la prise de décisions et la recherche d'analyses indépendantes auxquelles se fier.

D'autres commentaires sont formulés à propos du rôle potentiel des services internes de vérification, de la nécessité des membres des conseils d'administration à poser des questions difficiles et de l'importance de la formation et de la sensibilisation pour conditionner les employés à rompre les automatismes et à penser par eux-mêmes.

Certaines entreprises auraient pu éviter ces situations si elles avaient songé à l'évolution probable de la loi, notamment en se fiant aux « attentes raisonnables », qui sont souvent de bons indicateurs. Enfin, on indique que la Commission Charbonneau est un processus qui s'est étiré, dont tant le gouvernement que le secteur privé peuvent tirer des leçons.

6) Présentation spéciale et levée de la séance

Le Conseil dit au revoir à Maureen O'Neil, membre du Conseil depuis 2006 et présidente de celui-ci depuis novembre 2007. EDC nommera un nouveau président avant la réunion du printemps 2015. Les dates des réunions de 2015 seront fixées d'ici quelques semaines.



Participants

Du Conseil consultatif sur la RSE

Maureen O’Neil, présidente et chef de la direction, Fondation canadienne pour l’amélioration des services de santé – **présidente du Conseil consultatif sur la RSE**

Jean-Claude Villiard, professeur associé, École nationale d’administration publique (Université du Québec)

Ed Waitzer, associé, Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l

Deanna Rosenswig, associée, Vantage Concepts

David Zussman, Chaire Jarislowsky sur la gestion dans le secteur public, Université d’Ottawa, et commissaire à temps partiel de la Commission de la fonction publique du Canada

Absents

David Runnalls, agrégé supérieur, La Prospérité durable

Jean-Louis Roy, président, Partenariat International

Employés d’Exportation et développement Canada (EDC)

Herbert M. Clarke, membre, Conseil d’administration d’EDC

Benoit Daignault, président et chef de la direction

Pierre Gignac, premier vice-président et chef de la gestion des risques, Gestion des risques d’entreprise

Signi Schneider, vice-présidente, Responsabilité sociale des entreprises

Peter Hall, économiste en chef, Centre d’information économique et politique

Josée Gravel, chef des Services juridiques

Yolanda Banks, conseillère principale, Responsabilités des entreprises